



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des
Transports Terrestres et du Désenclavement

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

AGEROUTE SENEGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)
AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES (AGPM)

Pays : SENEGAL

Intitulé projet : CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE DAKAR – SAINT LOUIS
SECTION MEKHE – SAINT- LOUIS LOT 3 LOUGA – GANDON (41 km)

Secteur : TRANSPORT

Mode de financement : PRET

No du Financement :

L'Etat du Sénégal a sollicité un financement d'un montant de deux cent trente-huit millions deux cent trente mille (238 230 000) euros sous la forme de prêt de la Banque Islamique de Développement pour financer la **construction de l'autoroute Dakar – Saint-Louis, section Mékhé – Saint louis, lot 3 Louga – Gandon (41 km)** et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements pour l'acquisition de biens, travaux et services connexes et de services de consultants nécessaires dans le cadre de ce projet.

Le projet comprendra les composantes suivantes :

- Les travaux de construction de la section d'autoroute Louga – Gandon sur 41 km. Il s'agit de la construction d'une autoroute en 2x2 voies de 3,5 m, avec un terre-plein central de 2,6 m et une bande d'arrêt d'urgence de 3 m. Cette composante comprend aussi la construction de 2 échangeurs (Louga et Gandon). La sélection de l'entreprise en charge des travaux se fera par appel d'offres international ouvert.
- Le contrôle et la surveillance des travaux de la section Louga-Gandon. Les prestations de contrôle et de surveillance des travaux comprennent notamment : i) la revue des études techniques ; ii) le suivi technique, administratif et financier de l'exécution des travaux ; iii) la vérification des notes de calcul détaillées et la validation des études d'exécution des travaux ; iv) le contrôle de la qualité des travaux et des quantités mises en œuvre ; et v) le contrôle et le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales. La sélection du consultant se fera par appel à manifestation d'intérêt réservé aux candidats des pays membres de la Banque Islamique de Développement.
- Une contribution au budget de l'Unité de Gestion du Projet (UGP). Il s'agit de l'appui à l'UGP avec, notamment, des acquisitions de véhicules, de mobilier de

- bureau et matériel informatique. Ces acquisitions se feront par appel à manifestation d'intérêt réservé aux fournisseurs nationaux.
- Les mesures environnementales et sociales relatives à la section Louga – Gandon. Elles concerneront toutes les mesures préconisées dans les différents Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), comprenant notamment : i) la plantation d'arbres d'essence adaptée à la zone du projet et la végétalisation des emprunts et des talus; ii) la réalisation de mesures d'accompagnement social au profit des populations ; iii) les mesures de sensibilisation des ouvriers et des populations riveraines sur les infections sexuellement transmissibles (IST) pendant la phase de réalisation des travaux et iv) l'information générale du public et des usagers de la route.
 - L'audit financier des composantes financées par la Banque Islamique de Développement. Les prestations consisteront à vérifier la situation financière du projet. L'audit financier sera réalisé de façon annuelle. La sélection du cabinet se fera par appel à manifestation d'intérêt réservé aux cabinets nationaux.

Les acquisitions financées par la Banque Islamique de Développement seront effectuées conformément aux Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition courante) et sont ouvertes à tous les soumissionnaires éligibles, tels que définis dans ces Directives. Les acquisitions de services de consultants seront effectuées conformément aux Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement.

Les avis spécifiques de passation des marchés pour les acquisitions à effectuer par Appel d'Offres International (AOI) ou Appel d'Offres International réservé aux pays membres (AOI/PM) et les appels à manifestations d'intérêt pour les services de consultants seront publiés au fur et à mesure qu'ils seront disponibles, sur le site internet de la BIsD et sur le portail Development Business de l'ONU (UNDB Online) ou sur DgMarket et dans au moins un journal de presse écrite nationale

La pré-qualification d'entreprises est prévue pour le marché ci-après :

- Travaux de construction de la section d'autoroute Louga – Gandon sur 41 km.

Les candidats intéressés et éligibles, qui souhaitent être considérés pour la fourniture de biens, travaux et services de consultants pour le projet, ou qui désirent obtenir des informations additionnelles, sont invités à contacter le Bénéficiaire à l'adresse ci-dessous:

AGERROUTE SENEGAL

A l'attention de Monsieur le Directeur général

Tel : +221 33 869 07 51

bmmbow@ageroute.sn

bba@ageroute.sn

rndour@ageroute.sn

ageroute@ageroute.sn